JOURNAL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS:

Monaco — France — Algérie — Tunisie Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr. Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION 22 - Rue de Lorraine - 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS:

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 11 Juillet 1893

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu les lettres par lesquelles Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie remercient Leurs Altesses Sérénissimes des félicitations qu'Elles leur ont adressées à l'occasion de Leurs noces d'argent.

Leurs Altesses Sérénissimes ont reçu de la Reine Victoria une réponse à la dépêche qu'Elles avaient adressée à Sa Majesté pour le mariage de S. A. R. le Duc d'York.

NOUVELLES LOCALES

S. M. la Reine Maria-Pia de Portugal a bien voulu accepter un dîner que LL. AA. SS. le Prince et la Princesse Lui ont offert à la campagne le 3 juillet; les autres invités étaient S. A. I. et R. Madame la Duchesse d'Aoste; S. A. R. le Duc d'Oporto; Mer le Prince François-Joseph de Battenberg, et S. Exc. l'Ambassadeur d'Italie, M. le Commandeur de Ressman.

La Société des Bains de mer de Monaco, vient d'adresser à M. le maire de Roquebrune un billet de cinq cents francs pour les indigents. En remerciant, M. Pastorelli s'est empressé de verser la somme reçue entre les mains du receveur du Bureau de bienfaisance.

Un orage a éclaté jeudi matin sur le littoral; bien que de'courte durée, cet orage a été particulièrement violent et, ainsi qu'on le verra dans notre chronique du littoral, il a causè, non loin de nous, la mort de deux personnes.

Dans la Principauté, il n'a occasionné qu'un accident, heureusement sans gravité; la foudre est tombée sur un des angles de la villa Henriette, au Tenao, et a endommagé quelque peu la toiture. Mais au fort de la Tête-de-Chien, où le tonnerre est également tombé à 11 heures, les poteaux supportant les fils télégraphiques ont été fendillés, et des éclats de bois portés à plus de dix mètres de distance. Plusieurs mètres de fil sont fondus. A la Petite-Tête-de-Chien, les parapets des murs sont emportés. Les dégâts sont purement matériels. Les soldats détachés au fort ont ressenti une violente commotion.

Heureusement qu'à ce moment personne ne se trouvait au poste télégraphique, sinon on aurait eu sûrement quelque accident plus grave à déplorer, tellement la secousse a été forte. Le rouleau du papier télégraphique a été brûlé.

La fête champêtre donnée dimanche sur la place Sainte-Barbe par la Société Chorale a bien réussi, en dépit de la chaleur qui, dans l'après-midi avait empêché beaucoup de promeneurs qu'une température plus clémente aurait certainement décidés.

S. Exc. le Gouverneur Général et M^{me} la Baronne de Farincourt y assistaient,

Les chants exécutés par notre Orphéon ont été très applaudis ainsi que les morceaux du programme de la Société Philharmonique.

Le soir, la foule était plus grande. La kermesse et le bal ont conservé une grande animation jusqu'à minuit, et les danses se sont continuées avec entrain pour ne prendre fin qu'à une heure assez

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola_a

Le premier nombre est le numéro du billet tiré, le second celui du lot tel qu'il a été enregistré au fur et à mesure des dons.

```
16 26 — 121 60 — 166 84 — 182 71 — 250 45 — 278 40 — 317 56 — 338 5 — 372 82 — 373 92 —
 398 3 — 409 6 — 447 7 — 495 48 — 504 35 —
 520 38 — 576 80 — 598 97 — 672 85 — 675 44 — 704 16 — 711 24 — 783 72 — 803 54 — 835 2 — 868 19 — 875 46 — 931 34 — 938 45 — 972 94 —
 979 4 - 1000 96 - 1033 30 - 1045 90 - 1070 36 -
1083 22 - 1205 51 - 1209 18 - 1249 15 - 1256 87 - 1306 61 - 1328 41 - 1382 50 - 1386 23 - 1515 89 - 1593 10 - 1937 17 - 2232 39 - 2243 11 - 2282 64 -
2312 29 — 2386 58 — 2409 77 — 2468 32 — 2494 69 —
2497 63 — 2525 13
```

2556 98 (gros lot)

Garniture de cheminée en hronze, pendule et deux candélabres offerte par la Société Chorale

2602	70		2620	68	 2663	4 9	_	2706	66		2761	74	_
2765	31		2851	52	 2937	86		3023	73		3093	91	
3095	79		3139	9	 3153	20		3167	27		3182	25	
3202	37		3224	14	 3253	1		3261	12		3369	62	
3384	65	_	3423	43	 3436	42	_	3443	67		3455	5 9	
3456	78		3473	76	 3491	53	—	3492	75	_	3516	81	
3539	47		3560	93	 3579	57		3612	21		3625	33	
3634	8		3718	55	 3739	88		3761	28	_	3821	83	

La distribution des prix au Collège Saint-Charles, aura lieu le dimanche 23 juillet 1893, à

Cette cérémonie sera présidée par Mer l'Evêque de Monaco.

M. Blondin, complètement remis de la maladie qui l'avait frappé, organise en ce moment les courses qui doivent avoir lieu à Aix-les-Bains, les 23, 25 et 27 juillet. La valeur des prix atteint environ 38,000 francs.

SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER DE MONACO

AVIS

La vente de coke aux particuliers ne pourra être reprise que vers le 15 août.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Antibes. — On écrit le 7 juillet :

Un orage épouvantable a ravagé la vallée du Loup. Les pensionnaires de l'hôtel Bernasconi, de Villeneuve-Loubet, virent arriver, au milieu de la bourrasque, une femme qui avait une partie de ses vêtements brûlés. Elle raconta que son mari venait d'être tué par la foudre, au quartier de Saint-Eloi, ou, en compagnie de son frère, ils s'étaient réfugiés sous un chêne. L'orage les avait surpris au moment où ils cueillaient des osiers sur les bords du Loup. La famille du défunt habite Nice.

Cabbé-Roquebrune. - L'orage de jeudi a coûté la vie au nommé Bennassi Dominique, sujet italien, marié à Menton, qui travaillait près du jardin Chaput, à côté du réservoir de la Cie Générale des Eaux, sur le chemin du Cap Martin lorsque l'orage a éclaté. Il a été se mettre à l'abri sous un pin, et c'est là qu'il a été foudroyé vers les dix heures du matin; le fluide lui a labouré le dos et brisé l'épine dorsale.

Ce coup était si violent que tout le monde croyait que la foudre était tombée au milieu de la ville.

A midi, sa femme l'attendait; l'orage était passé. Ne le voyant pas arriver pour dîner, elle commençait à être inquiète. A une heure, elle se mit en quête de son mari. Personne ne l'avait vu.

C'est un enfant qui a découvert le cadavre couché sous l'arbre. Il a appelé son père, qui de suite a reconnu le pauvre Dominique Bennassi.

La justice, après avoir constaté la mort de Bennassi, a fait porter le corps à Roquebrune, l'accident ayant eu lieu sur le territoire de cette commune.

Le malheureux laisse une jeune femme et un enfant, qu'il avait embrassés le matin, plus tendrement que les autres jours, comme s'il avait eu un triste pressentiment. Cette mort a causé une vive émotion, car Bennassi était

- Au quartier Desteil, la foudre est également tombée sur un cyprès, on venait d'en détacher un âne qui était encore aux environs. La décharge électrique le renversa mais sans le blesser.

Isola. — Une bande de neuf personnes — deux hommes et sept femmes - s'était dirigée ces jours derniers vers le sanctuaire de Sainte-Anne de Vinadio. Surpris par une violente bourrasque, les pèlerins ont été dans l'impossibilité de continuer leur chemin. Les chasseurs alpins italiens leur ont porté secours et ont transporté les malheureux à Sainte-Anne, à moitié morts de

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Il est écrit que la saison mondaine finira toujours en juin à Paris. Cette année, les efforts les plus grands et les plus louables avaient été faits par le groupe qui donne le ton pour arriver à prolonger le séjour à Paris jusqu'à la fin du mois de juillet ou le commencement du mois d'août. Les parties les plus gaies avaient été organisées à l'île de Puteaux et au cercle de Bagatelle. De grands mariages étaient le prétexte de réunions triées. Les femmes étaient autorisées par la mode à porter de délicieuses robes blanches, et rien n'était plus gracieux que la promenade au bois. Les hommes avaient obtenu de cette même mode le droit de porter le chapeau de paille, non seulement le matin, mais le soir encore et de laisser au vestiaire l'affreux tuyau de poèle qu'on a beaucoup critiqué, mais qui sera de rigueur en hiver. Tout paraissait conspirer pour le séjour estival à Paris : les cafés concerts faisaient des recettes prodigieuses, et les hôtelleries des bains de mer, désespérées de ne pas voir de voyageurs, commençaient à lancer des prospectus où elles annonçaient que « leurs conditions étaient très modérées ». Le chroniqueur mondain était tout joyeux: il allait pouvoir décrire un « Paris l'été « tout à fait inédit, et offrir au lecteur, si difficile à satisfaire par les chaleurs, un régal nouveau. Hélas! tout à coup le soleil nous a prodigué à l'excès ses rayons d'or; le temps est devenu lourd et orageux. L'exode a commencé: les journaux spéciaux ont dù élargir l'espace réservé à la rubrique: déplacements et villégiatures. Les cafés-concerts sont toujours pleins d'adorateurs d'Yvette Guilbert, bien que son répertoire devienne assez idiot; mais les hôteliers de bains de mer ont cessé l'envoi de leurs prospectus et leurs « conditions ont cessé d'ètre modérées ».

La chaleur pouvait n'être qu'éphémère ; quelques journées de pluie auraient retenu à Paris tous les citadins endurcis qui ont pour principe que « la campagne est bien ennuyeuse avant la saison de la chasse ». La grève des cochers était finie, grâce à la mesure, prise quinze jours trop tard, qui permettait à tout le monde de prendre place sur les sièges des fiacres. La circulation dans Paris était facile, et les provinciaux, les étrangers, après s'être épongé le front, prenaient avec délices des rafraîchissements sur les terrasses des cafés du boulevard. C'est une manière commode de voir Paris. Ne voilà-t-il pas que messieurs les étudiants, au lieu de préparer leurs examens et de se divertir à Bullier, ont eu la fâcheuse idée de faire une manifestation. A propos de quoi ? A propos de rien. Quelques élèves de l'Ecole des Beaux-Arts, inspirés et subventionnés par un entrepreneur de publicité, avaient organisé un bal où quelques modèles d'ateliers avaient été exhibés dans des costumes sommaires. C'était un enfantillage, et m'est avis qu'il eût été sage de fermer les yeux. Un sénateur très moral, M. Bérenger, a réclamé des poursuites; il les a obtenues. Des étudiants ont été condamnés à l'amende; mais les juges ont fait preuve d'esprit : ils se sont rappelé que le même sénateur était le père d'une loi qui permet de ne pas appliquer les peines prononcées et ils en ont fait profiter les condamnés. Si j'avais été étudiant — hélas! je parle de longtemps — j'aurais voté un ban à la magistrature. Nos successeurs au Quartier Latin ont préféré constituer un monôme qui s'est promené du Panthéon à la Madeleine et est allé sous les fenêtres du pudibond sénateur crier : « Conspuez Bérenger ».

Le commissaire de police du quartier avait fait les objurgations d'usage, et tout cela se devait terminer, comme c'est l'habitude, par une prise de prunes à l'eaude-vie chez la mère Moreau, quand des brigades de police ont voulu dissiper brutalement le rassemblement. Il y a eu protestation et résistance; un passant inoffensif a été tué. De là, une surexcitation au quartier Latin, dont a su profiter cette population sans aveu qui se montre toujours aux moments de trouble. Vous savez le reste, vous savez également comment a été fermée la Bourse du travail. Ce qu'on a moins décrit, c'est la physionomie de Paris, dans certains quartiers. Elle rappelle l'époque de la Commune. Les kiosques de journaux sont renversés, les arbres des boulevards et leur ceinture de fer sont arrachés, des restes de tramways et d'omnibus déshonorent la voie publique, des patrouilles de cavalerie et des gardiens de la paix circulent dans la nuit ; car les réverbères ont été brisés et les conduites de gaz coupées. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'on n'a pas l'air de se hâter de réparer ces dégâts. On dirait véritablement que l'exemple de la non reconstruction de l'Opéra-Comique soit contagieux. Il ne faut pas beaucoup de temps pour remettre sur pied un kiosque de journaux ou pour mettre des vitres à un réverbère! On ne le fait pas.

Ce qui jette une note comique à côté de cette note funèbre, c'est l'empressement que mettent, de tous côtés, les saltimbanques et les forains à installer leurs baraques sur les boulevards, les avenues et les places publiques; à l'occasion du 14 juillet, on leur permet d'envahir pendant quinze jours la voie publique et ils y mettent quelque entrain. Une ville de bois et de toile s'est construite dans la ville et tout fait craindre, d'ici peu, « l'épidémie cholériforme » qui suit toujours les fêtes du 14 juillet. Au nom de l'hygiène, il serait bon d'éloigner de Paris cette population malpropre de saltimbanques et de forains. Au nom de la sécurité publique, on devrait le faire également. Tous ces gens-là n'ont souvent ni feu, ni lieu et sont parfois d'origine suspecte. Si l'on veut que Paris ne serve pas de point de ralliement à tous les vagabonds, les déclassés et les êtres dangereux, il faut en éloigner les forains, les saltimbanques, toutes les personnes ne justifiant pas de moyens réguliers d'existence. Il serait bon également de diminuer le nombre des réunions de courses : il v a actuellement à Paris dix mille individus, au moins, qui ne vivent que des courses, Dieu sait par quels moyens? C'est une des sources où l'émeute trouve ses soldats.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On lit dans le Gaulois:

Le traitement du choléra par les germes d'orge est à l'ordre du jour, d'après une découverte d'un professeur agrégé à la faculté de médecine de Lyon, M. Roux.

Il a constaté à maintes reprises que les bouillons de germes d'orge arrêtaient aussitôt les vomissements et la diarrhée, avec une proportion de 50 grammes de radicelles sèches dans un litre d'eau.

La Société de biologie de Paris est saisie d'un mémoire à ce sujet. Il renferme la démonstration de l'action microbicide des touraillons sur le bacille virgule cholérique.

Depuis deux ans, tous les cas traités de la sorte par le docteur Roux ont été suivis de guérison avec ce remède à bon marché et facile à se procurer.

En fait de sport, on n'est pas au bout des excentricités: voici un italien qui propose d'aller à pied de Gênes à Buenos-Ayres, en des conditions fort peu aisées, puisqu'il partirait sans un sou dans sa poche. D'après lui, rien d'étonnant d'aller de Berlin à Rome ou de Saint-Pétersbourg à Paris, pédestrement ou à cheval lorsqu'on a la bourse bien garnie.

Ce sportsman d'un genre spécial est le comte Guido C.., et c'est au *Caffaro* de Gênes qu'il fait part de son projet et de ses propositions.

Départ demain matin, à six heures, les poches pneumatiquement vides, sans bagages. De temps en temps, il enverra au journal une correspondance, qui lui sera payée au taux de 20 francs l'une, mais seulement au cas où il atteindrait son but.

Si quelqu'un est disposé à lui tenir compagnie, son ou ses compagnons de route devront se trouver dans la pénurie d'argent et de bagages, être âgés de vingt-cinq à trente-cinq ans et de robuste constitution.

L'itinéraire serait: Trieste, Buda-Pesth, Kolomea, Kiew, Tobolsk, Aumdirok, détroit de Behring, côtes des Ugatachinuti, Nouveau-Hanovre, San Francisco, Mexico, Panama, Bogota, Arequipa, Buenos-Ayres.

Le courrier de l'Extrême-Orient nous apporte un récit détaillé des aventures de M. Frank Lenz, jeune vélocipédiste américain qui s'est mis en tête de parcourir, sur sa machine de voyage fièrement baptisée *Victor* (vainqueur) le Japon, la Chine, l'Inde, la Perse, la Turquie, l'Autriche, l'Allemagne, la Hollande, l'Ecosse et l'Irlande.

En ce moment il « pédale » encore le long des routes bordées de kiosques à clochettes et de lauriers roses du Céleste Empire. Il a fait cinq mille milles anglais dans le Canada et les Etats-Unis, mille milles au Japon, mille autres milles avant d'arriver dans l'Empire du Milieu. Des obstacles se sont dressés sur sa route; il les a franchis, car ce tenace Yankee s'est juré d'arriver au but.

Le voyageur en a vu de rudes. Alors que les paysans, les terriens le regardaient bouche bée passer sur sa monture d'acier harnachée pour le voyage et portant les bagages rudimentaires du cycliste, la population des villes a fait à cet étranger, qu'elle prenait pour quelque démon malfaisant, un fort mauvais accueil. Il a été en maints endroits lapidé. Il dut, un jour, aux environs de Shanghaï descendre de bicyclette et distribuer à la bande de furieux qui l'invectivait une volée de coups de poings.

Les assaillants revenant à la charge, Frank Lenz dut tirer son revolver. Il fit feu en l'air, sauta en selle, et joua des jambes. Mais il avait compté sans celles de ses poursuivants, une centaine de diables jaunes, qui couraient à sa poursuite avec des cris féroces.

Ce fut une chasse à l'homme insensée.

Plus le vélocipédiste « enlevait », plus les Chinois jouaient des jarrets.

Soudain le fugitif reçut dans le dos un coup violent qui brisa l'appareil photographique qu'il portait attaché aux épaules comme un havre-sac. On venait de lui jeter une houe à la tête.

Le coup fut si violent que le voyageur, étourdi, dut s'arrêter.

Les Chinois gagnaient du terrain, ils étaient sur lui. Alors il eut une inspiration de génie. Il se mit à simuler des chutes et gesticula d'une façon si comique que ceux qui lui donnaient la chasse quelques instants auparavant éclatèrent de rire. Quoique Chinois, ils étaient désarmés.

Et dès ce moment ils n'inquiétèrent plus le voyageur. L'aventure couta deux côtes, c'est-à-dire deux rayons de roues à « Victor » et la perte d'un appareil photographique qui rendait à Frank Lenz de signalés services.

On sait que l'anthropométrie moderne, notamment l'anthropométrie criminelle organisée par M. Bertillon. a constamment recours aux mensurations des diverses parties du corps; c'est ainsi que la mensuration de la main et des doigts a une importance assez grande dans l'établissement de l'identité.

Or, il est bien curieux de trouver un procédé analogue en usage chez certaines populations sauvages pour reconnaître des individus amis. Nous en trouvons la mention dans une intéressante étude que publie M. le capitaine Cupet sur les populations du sud de l'Annam.

Pour prendre le signalement d'une personne, on lui place une lame mince de bambou entre le médius et l'annulaire de la main gauche; on y indique par des encoches la base de l'ongle et la distance entre les phalanges. On n'a plus qu'à garder cette lame de bambou, et quand la personne se représentera dans le village, on n'aura qu'à placer la lame signalétique entre les deux doigts et l'on verra bien si l'on a affaire à l'ami venu jadis. M. le capitaine Cupet a été soumis bien des fois à cette mensuration, pour qu'on pût le reconnaître comme ami quand il repasserait. Il a vu employer ces indications de signalement comme signature dans le Laos.

Un homme — faut-il l'appeler un homme? — s'est imposé la tâche de calculer le nombre des puces qui vivent sur la peau des humains, non seulement en Angleterre, mais dans le monde entier.

Voici ce travail phénoménal, inouï, stupéfiant :

On trouve sur la terre 843 quindécillions 217 quatordécillions 806 tridécillions 643 duodécillions 289 undécillions 864 décillions 328 nonillions 976 octillions 822 septillions 450 sextillions 206 quintillions 789 quadrillions 394 trillions 734 billions 389 millions 123,299 puces.

S'il prenait fantaisie à un homme — faudrait-il l'appeler un homme? — de compter ces insectes à raison de dix heures par jour, spectacle qui ne manquerait pas de piquant, il faudrait 60 tridécillions 453 duodécillions 872 undécillions 723 décillions 807 nonillions 583 octillions 754 quintillions 199 quadrillions 734 trillions 7 billions 309 millions 451,991 ans.

On enferme de pauvres diables qui sont moins dangereux que ce staticien-là.

LES CURIOSITÉS DE LA MÉCANIQUE. — Un ancien élève de l'école d'horlogerie de Besançon, actuellement ingénieur électricien à Paris, M. Edmond Abadie, vient de terminer un moteur à vapeur pour la construction duquel il a employé un art et une patience aussi grands que l'objet est petit.

Le poids total est d'environ cinq grammes, la hauteur mesure un centimètre et demi, et le tout occupe une place totale de quatre centimètres carrés.

Le piston, de un millimètre et demi, fait une course de deux millimètres.

Quelques gouttes d'eau suffisent pour remplir la chaudière et mettre le moteur en marche. Le chauffage se fait avec une allumette bougie.

La machine, tout en aluminium, se compose de 180 pièces, réunies à l'aide de 52 vis en rubis.

Ce petit chef-d'œuvre n'a pas demandé moins de deux ans de travail.

L'auteur compte en faire don à l'Ecole des Arts et Métiers.

Les philatélistes passionnés sont en ce moment à la recherche d'un timbre-poste français, des plus rares, et qui atteint, paraît-il, la cote de 1.200 francs!

C'est le timbre de 1 franc de l'année 1849.

Qui aurait dit, d'autre part, que les anciennes cartestélégrammes, portant au recto le plan de Paris, seraient aujourd'hui fort demandées par les collectionneurs? On peut facilement les vendre de 5 à 6 francs.

La diphtérie traitée avec le plus grand succès par l'emploi du pétrole : voilà la découverte médicale du jour.

C'est au docteur Flahaut, qui habite la Seine-inférieure, que l'on doit ce système de guérison de la redoutable maladie épidémique.

Ce praticien a traité soixante-dix cas; trente par les moyens usuels et suivis d'un tiers de décès, et quarante par le pétrole suivis de quarante guérison complètes.

Le traitement ne présente ni la moindre difficulté, ni danger quelconque. Il suffit, toutes les heures, de badigeonner les muqueuses du malade avec un pinceau trempé dans le pétrole brut, et qu'on secoue pour éviter l'accès de l'huile dans les bronches.

Cette simple opération a pour résultat immédiat de désagréger les fausses membranes, qui se dissolvent d'elles-mêmes.

VARIÉTES

La chaleur

SES CAUSES ET SES EFFETS

On sait que la chaleur est un fluide qui résulte du mouvement des molécules des corps. Or, ce mouvement, qui peut être transmis d'un corps à un autre, est accéléré pendant l'échauffement, et ralenti pendant le réfroidissement.

Lorsque deux corps échauffés inégalement sont en présence, le plus chaud envoie vers l'autre de la chaleur. Cette propagation du calorique a lieu en ligne droite; on appelle rayons les lignes de propagation, et rayonnement le mode de transmission de la chaleur.

Lorsque les rayons qui émanent d'une source quelconque de chaleur rencontrent une surface plane et polie, ils sont en grande partie réfléchis par cette dernière, en formant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence.

La chaleur se réfracte en traversant des milieux de densité inégale, et ses rayons suivent exactement la même route que les rayons lumineux; ils sont de même nature au point de vue mécanique, et ne diffèrent que par les impressions qu'ils font éprouver à nos sens.

Enfin, la conductibilité d'un corps est la propriété qu'il possède de s'échauffer plus ou moins rapidement, lorsqu'on le soumet à l'action d'une source de chaleur.

La température de la surface du globe, et celle de la couche d'air atmosphérique qui l'entoure, dépendent de trois causes bien distinctes : la chaleur de la terre, l'irradiation du soleil, la température de l'espace céleste.

La température du sol augmente d'environ 10 degrés par 300 mètres. Or, la quantité de chaleur que le centre de la terre transmet à sa surface serait beaucoup plus appréciable, si la conductibilité de la croûte terrestre n'était pas aussi faible. Cette perte du calorique s'accroît encore à mesure que les couches superficielles de notre globe se réfroidissent davantage; aussi la chaleur de la terre est-elle presque nulle aujourd'hui, comparativement à ce qu'elle a dû être à l'époque où notre planète ne présentait qu'une masse gazeuse incandescente.

La seconde source de chaleur la seule qui ait une action réelle sur la terre et les corps qui la recouvrent, est due à l'irradiation solaire. Il faut remarquer, toutefois, que cette chaleur est, en partie, absorbée par l'atmosphère que traversent les rayons du soleil, et qu'elle nous arrive d'autant plus difficilement que l'air est plus saturé de vapeur d'eau. Pendant la nuit, une quantité notable de ce calorique est restituée à l'atmosphère, et l'équilibre ne tarderait pas à s'établir, si la chaleur obscure, renvoyée par le sol, pouvait traverser les différentes couches atmosphériques avec la même facilité que la chaleur lumineuse. Il n'en est assurément pas ainsi, et la terre conserve d'autant plus de calorique que l'air est plus saturé de vapeur, et que les nuages sont en plus grand nombre.

La température de la croûte terrestre varie avec la nature même des terrains. Les surfaces blanches, humides, et recouvertes de végétaux, absorbent moins de chaleur, il est vrai, que les surfaces sèches et colorées; mais en revanche, elles en restituent une portion moindre à l'atmosphère, et conservent, par suite, une température plus égale.

La troisième source de chaleur que nous ayons à mentionner est celle qui nous vient de l'espace céleste, et qui émane des étoiles. Cette dernière est évidemment très faible; pourtant elle existe, puisque M. Pouillet l'a évaluée à 142 degrés.

En somme, ses effets sont négatifs pour notre globe, car si l'on fait la comparaison du rayonnement stellaire et du rayonnement terrestre, on trouve que le sol perd plus de calorique qu'il n'en reçoit.

C'est à toutes ces causes d'absorption et de rayonnement de la chaleur que sont dus les climats et les variations de température qui distinguent les jours et les nuits, les jours entre eux, les mois, et enfin les saisons

L'inégale répartition de la chaleur solaire à la surface du globe tient aux mouvements de la rotation diurne et de translation annuelle de la terre, qui font sans cesse varier l'obliquité des rayons solaires, la quelle s'accentue de plus en plus à partir du 21 juin, et fait que la puissance calorifique de ces royons diminue chaque jour davantage jusqu'après le solstice d'hiver; c'est à cette époque, en effet, que la perte de chaleur qu'éprouve la terre par rayonnement est la plus considérable.

L'observation régulière de la température à chaque heure du jour montre que c'est vers 2 heures du soir qu'il fait le plus chaud, et que c'est une heure avant le lever du soleil que se fait sentir le froid le plus intense. Pour Paris, la moyenne des températures maxima, observées chaque jour, est de 14° 5; elle est de 7° 1 pour les minima, et de 10° 7 pour la moyenne annuelle diurne.

A l'équateur, où la durée du jour est égale à celle de la nuit, la marche annuelle de la température varie très peu, elle devient, au contraire, très variable à mesure qu'on s'en éloigne. A Paris, la chaleur suit une marche ascendante de janvier à juillet, et décroissante de juillet à janvier; le mois le plus chaud est généralement le mois de juillet, et le plus froid celui de janvier.

La plus haute température qui ait été observée à Paris, dont le maximum moyen annuel est de 33°, est celle de 39° 4, relevée le 14 août 1773. On a encore observé 39° le 19 août 1763; 38° 7 le 7 juillet 1782, et 34° 4, les 8 juillet 1793 et 9 juillet 1874.

De même que les hivers, les étés chauds sont caractérisés. non par quelques températures exceptionnellement hautes, mais bien par une série de jours chauds (comme cela a eu lieu jusqu'ici pour 1893), pendant lesquels le maximum s'est maintenu au-dessus de la moyenne normale de maxima.

Les fortes chaleurs sont aussi redoutables et aussi désastreuses que les grands froids, et l'histoire nous apprend qu'à certaines époques les hommes ont eu beaucoup à en souffrir. En 640, la chaleur fut si intense en Angleterre, en France et en Espagne, que l'on mourait, n'ayant plus, dit un chroniqueur, « en la bouche la salive nécessaire pour la vie ». En 987, la température fut si désastreuse que la sécheresse, et par suite la famine, durèrent pendant cinq années consécutives.

La chaleur fut si persistante pendant l'été de l'an 1000, que la plupart des rivières furent desséchées, et que la quantité considérable de poissons qui se putréfièrent engendra la peste.

Les années 627, 850, 879, 993, 1010, 1011 et 1012 furent également désastreuses. L'an 1022, les chaleurs furent si grandes, que les hommes et les animaux qui s'aventuraient au soleil tombaient mourants.... le gosier desséché et le sang affluent au cerveau.

Vinrent ensuite les chaleurs des années 1034, 1132, 1139, 1159, 1171 et 1214.

En 1260, pendant la bataille de Béla, les armes firent moins de victimes que la chaleur; des rangées d'hommes tombaient foudroyés sous le soleil.

Les étés de 1277, 1303, 1304, 1308, 1359, 1446 et 1474 furent très meurtriers, et brûlèrent toutes les récoltes.

En 1560, les chaleurs furent excessives et les pluies abondantes, ce qui donna naissance à de nombreuses épi-

Les températures élevées de 1615, de 1705 et de 1718 firent aussi beaucoup de mal. L'été de 1718 fut particulièrement sec à Paris; beaucoup d'établissements furent obligés de fermer. Les théâtres firent relâche pendant plusieurs mois, et pendant 182 jours il ne tomba pas une seule goutte d'eau.

En 1719, Paris fut à peu près complètement privé d'eau. Au mois de septembre, le cardinal Dubois, alors premier ministre, mit en réquisition toutes les voitures indistinctement pour aller chercher de l'eau à une grande distance de Paris. Une voie d'eau, de la conte-

nance de 25 litres environ, se vendait 10 livres aux préposés de la distribution, qui la revendaient 25 et 30 livres aux consommateurs.

En 1779, à Bologne, la chaleur fut suffocante, et beaucoup de personnes tombèrent asphyxiées. L'air était tellement irrespirable, que l'on se réfugiait sous terre pour échapper à la mort. L'été de 1793 n'a pas été chaud à Paris, mais une température exceptionnelle s'est fait sentir dans presque toute l'Europe pendant les mois de juillet et août, y causant de très grands ravages. Les légumes furent grillés; les fruits séchaient sur les arbres; les boiseries craquaient; les meubles se déjetaient; la viande fraîche se corrompait immédiatement.

Le 9 juillet, un orage épouvantable dévasta l'arrondissement de Senlis, et renversa plus de 120 maisons. Les dégâts furent tels que la Convention nationale accorda aux victimes de cette épouvantable catastrophe un secours provisoire de 30,000 livres, et décréta que six millions seraient partagés entre les possesseurs des propriétés ravagées. A Paris, il ne tomba que 1^{mm} 5 d'eau du 1^{er} au 31 août.

Les étés de 1811, de 1822 et de 1832 furent encore excessivement chauds. En 1832, la chaleur développa en France une épidémie de choléra qui fit, à Paris, près de 20,000 victimes.

Enfin, les années 1846, 1859, 1860, 1868, 1874, 1881 peuvent être classées au nombre des plus chaudes qui aient été constatées depuis le commencement du siècle.

La chaleur exerce une grande influence sur l'organisme humain. Quand l'air est chaud et sec, il alanguit les fonctions digestives, diminue les forces, et accélère la circulation capillaire, diminue l'appétit, prédispose aux congestions par le relâchement des tissus, et débilite le système musculaire.

Comme l'ont constaté MM. Déhérain et Moissan, la chaleurs exerce une action puissante sur la respiration des plantes. Celles-ci, du reste, réclament une certaine somme de chaleur pour vivre et pour atteindre leur complet développement, mais il importe que la température ne dépasse pas une certaine limite, car alors, au lieu de prospérer, elles s'étioleraient et finiraient par mourir. D'une manière générale, on peut dire que la plupart des plantes ne se développent qu'à une température supérieure à zéro, et cessent de vivre au-delà de 40 à 50 degrés, surtout si elles ne reçoivent pas une certaine quantité d'eau en rapport avec celle qui leur est soustraite par l'évaporation.

Alfred DE VAULABELLE.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^o Antoine Blanc, notaire et défenseur près le Tribunal Supérieur de Monaco, sise à Monaco avenue de la Gare, 3, Condamine

VENTE SUR LICITATION

AVEC ADMISSION D'ÉTRANGERS

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra:

Qu'en exécution d'un jugement contradictoire rendu par le Tribunal Supérieur de Monaco, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré et signifié;

Aux requêtes, poursuites et diligences de madame Jeanne-Nathalie-Marie-Léonie Jungmann, épouse assistée et autorisée de monsieur Louis-Napoléon Huck, fils, capitaine au 37° régiment d'infanterie de ligne, détaché à l'école de guerre à Paris, y demeurant avec son dit mari,

Ayant $M^{\rm e}$ Blanc pour défenseur et élisant domicile en son étude ;

En présence, ou eux dûment appelés, de :

Monsieur Jean-Edouard-Sylvestre Jungmann, sans profession, demeurant à Monaco;

Monsieur Gustave Saige, archiviste et paléographe demeurant à Monaco, en sa qualité de subrogé-tuteur pris comme tuteur du mineur Edouard-Auguste Jungmann;

Et monsieur André Carrara, clerc chez M° Blanc, notaire, demeurant à Monaco, comme subrogé-tuteur ad hoc dudit mineur Jungmann;

Il sera procédé, le vingt et un juillet mil huit cent quatre-vingt-treize, jour de vendredi, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, au Palais de Justice, et par devant monsieur le chevalier de Lattre à ce commis:

A la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, en deux lots, des immeubles dont la désignation suit, dépendant des successions de monsieur et madame Jungmann père et mère, décédés.

DÉSIGNATION DES BIENS A VENDRE

1er lot. — Un immeuble situé à Monaco, quartier de la Condamine, rue Louis, ou il porte le numéro 11 bis, désigné sous le nom d'Hôtel Beau-Séjour, composé:

D'une maison élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et caves avec jardin sur le devant;

D'une autre maison adossée à la précédente, située dans une cour et élevée de deux étages sur rez-de-chaussée,

Et dans la cour de l'immeuble, de diverses constructions servant de cuisine, office et buanderie;

Le tout, occupant une superficie de cinq cent trentesix mètres cinquante décimètres, est porté au plan cadastral sous les numéros 113, 114 et 115 de la section B, et confronte:

Au nord, messieurs Canis, Notari et Ajani, mur mitoyen entre;

Du midi, monsieur Soudrille, dont les premier et deuxième étages de la maison ont été mis en communication avec la maison principale de l'immeuble dont il s'agit; mur mitoyen entre;

Du levant, la rue Louis,

Et du couchant, messieurs Notari, Ajani et Klaeger. 2º lot. — Une propriété, située à Monaco, quartier des Moulins, composée de deux villas, dites l'une Villa Jungmann, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée, et l'autre dite Villa Léonie, élevée d'un seul étage sur rez-de-chaussée, avec jardin d'agrément à chacune de ces villas, et d'un terrain à bâtir au nord de la propriété;

Le tout, d'une contenance de treize cent quatre vingtdix mètres carrés, est porté au plan cadastral sous les numéros 15 et 17 de la section E, et confronte

Du midi, le boulevard des Bas-Moulins;

Du nord, un passage avec le canal des eaux d'arrosage; Du levant, la propriété de monsieur Nicolas Otto,

Et du couchant, la propriété des hoirs Blanc.

La date de cette vente a été fixée aux jour, lieu et heure indiqués par une ordonnance de monsieur le Président dudit Tribunal, en date du vingt juin mil huit cent quatrevingt-treize.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

MISES A PRIX

Elles ont été fixées par monsieur l'Avocat Général : Pour le premier lot, à la somme de soixante mille francs, ci 60,066 fr. Et pour le deuxième lot, à celle de cinquante mille

Fait et redigé par le soussigné défenseur poursuivant. Signé: A. Blanc.

Enregistré à Monaco, le 24 juin 1893, fol. 72 vo, e. 4. Reçu un franc.

Signé: Bertoni.

Etude de Me A. Blanc, notaire et défenseur 3, avenue de la Gare, Monaco

PURGE D'HYPOTHÉQUES LÉGALES

Aux stermes d'un acte reçu par Me Antoine Blanc, notaire à Monaco, les vingt-sept août et vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Antoine Banaudo, négociant, et madame Angéline Conissoli, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de Me Blanc, notaire, ont acquis de:

1º Monsieur Albert de MILLO TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco; 2º madame Anaïs DE MILLO TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco. épouse de monsieur le marquis Henri Zurla; 3º madame Honorine de Millo Terrazzani, propriétaire, demeurant à San Remo, veuve de monsieur le marquis Joseph GARBA-RINO: 4º monsieur Eugène de Millo Terrazzani, attaché au Consulat de France, à Monaco, y demeurant; 5º mademoiselle Agnès-Marie-Honorine-Charlotte DE MILLO TER-RAZZANI, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Nice: 6º mademoiselle Marie-Isabelle-Bénédicte Pauline DE MILLO TERRAZZANI, célibataire majeure, sans profession, demeurant aussi à Nice; 7º monsieur François de Angelis, major en retraite de l'armée italienne, demeurant à Rome; 8° monsieur Hector de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco, et madame Lucie GI-RARD, son épouse, demeurant ensemble à Monaco; 9º monsieur Ernest de Angelis, propriétaire, demeurant à Monaco; 10º madame Marie-Louise Concetta DE ANGELIS, épouse de monsieur Jean-Paul GIRARD, négociant, avec lequel elle demeure a Monaco, et 11° mademoiselle Honorine dite Adèle de Angelis, célibataire majeure, demeurant à Monaco, ayant tous fait élection de domicile à Monaco, en ladite étude de Me Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier de la Condamine, d'une superficie de cent cinquante neuf mètres six décimètres, faisant partie du numéro 325 de la section B du cadastre et confrontant : du nord, mes-

sieurs Notari et Ajani; du midi, un chemin; du levant, les vendeurs, et du couchant les mêmes, et au-délà Pal-

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de treize mille cinq cent vingt francs dix centimes.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, volume 37, numéro 25, a été déposée aujourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions pour raison d'hypothèques légales, qu'elles doivent réquérir ces inscriptions dans un délai d'un mois de ce jour, à peine de déchéance.

Monaco, le 11 juillet 1893.

Pour extrait : signé, A. Blanc.

Etude de Me Antoine Blanc, notaire et défenseur 3, avenue de la Gare, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par Me Antoine Blanc, notaire à Monaco, le dix-huit mai mil huit cent quatrevingt-treize, monsieur Pierre Fiorino, commerçant, demeurant au Cap d'Ail (Turbie), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de Me Blanc, notaire, a acquis de monsieur Jacques Oberto, négociant, demeurant à Monaco, ayant fait élection de domicile à Monaco, en la même étude, un lot de terrain d'une superficie de cent quatre-vingt-sept mètres quarante-deux décimètres, situé à Monaco, quartier de la Colle, porté sous le nº 71 partie de la section A du plan cadastral et confrontant: au nord, monsieur Mevoglione; à l'est, monsieur Oberto et madame Kæninger; au sud, le chemin Plati et à l'ouest, monsieur Oberto.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cinq mille six cent vingt-deux francs soixante cen-

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-treize, volume 40, numéro 4, a été déposée aujourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur ledit immeuble des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois de ce jour, sous peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-

Pour extrait, signé: A. Blanc.

Etude de Me Valentin, notaire et défenseur à Monaco 2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par Me Valentin, notaire à Monaco, les trente mai et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistre, monsieur Joseph MAUREL, fils d'André, propriétaire, demeurant à Marseille, ayant élu domicile en l'étude dudit Me Valentin, a acquis de madame Léonce-Emma-Augustine Morel, propriétaire, demeurant à Paris, veuve de monsieur Jules-Romain Boulenger, ayant élu domicile en la même étude, une villa située à Monaco, quartier du Tenao, appelée villa de la Rousse, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage, avec jardin, le tout d'une contenance de cinq cent soixante-neuf mètres carrés soixante-dix-neuf décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le numéro 216 partie de la section E, et confinant du nord, à la route de Menton; de l'est, à madame veuve Philippe; de l'ouest et du midi, à madame Rouderon.

Cette vente a été faite au prix de quarante-cinq mille

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, cejourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 11 juillet 1893.

Pour extrait : L VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 3 au 9 juillet 1893

• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
TARRAGONE, brg. Maria-Stefano, it., c. Oregglio,	vin.
VENTIMIGLIA, cutter, Folgore, ital., c. Sibono,	id.
CETTE, bg Charles-René, fr., c. Rostan,	id.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	sable.
ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio	id.
ID. b. Elisa, fr., c. Roux,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allegre,	id.
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille. fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Conte,	
ID b Louise Augusta for a Dellara	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert.	passagers.
Départs du 3 au 9 juillet	
MENTON, bg., Charles-René, fr., c. Rostan,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. Figaro, fr., c. Musso,	sur lest.
ID. b. Volonté de Dieu, fr., c. Davin,	id.
ID. b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio,	id.
ID. b. Elisa, fr., c. Roux,	
ID. b. Fortune, fr. c. Moutte	id.
	id.
	id.
CANNES, b. Bon-Pecheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Jaume,	id.
ID. b. Gambetta, fr., c. Conte,	id.
ID. b. Louise-Auguste, fr., c. Bellone,	id.
NICE, vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert.	passagers.

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur: Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON Rédacteur en Chef: MAURICE GUILLEMOT

Sommaire du 1er juillet 1893

MAURICE GUILLEMOT. — Bustes et Profils : Victor Hugo.

MAURICE GUILLEMOT. — Busies et Propis: Victor Rugo.
C. CAVIN. — Le Cog et le Renard. | Poésies.
LOUIS CORNILLON. — Obsession... | Poésies.
CLARINE LUX. — Impression d'été.
PHILIPPE CASIMIR. — Les Environs de Monaco. — Deuxième excursion: La Turbie. — Vues phototypiques: le village de la Turbie, la Grande route, la Fontaine, Femmes au lavoir, la Tour la utre expact.

Turnie, la Grande route, la Fontaine, Femines au lavoir, la Tour, la Tour (autre aspect).

ALTER EGO. — Au Jour le Jour. — Mort de M. de Plunkett, une Médaille d'honneur: Roybet.

M. D'AURAY. — Bulletin bibliographique.

ABONNEMENTS: Un an, 30 francs — Un numéro, 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la Revue Monégasque.

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice

Toutes les communications concernant la Revue Monégasque doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La Compagnie informe le public qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les billets d'aller et retour émis par ses gares du 7 au 15 juillet inclusivement, en vertu de son tarif spécial G. V. n° 2, seront tous indistinctement valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 17 juillet

de la journée du 17 juillet.

Cette validité pourra être prolongée à deux reprises et de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Les hillets d'aller et retour délivrée de ou pour Poris, I von et

Les billets d'aller et retour délivres de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur validité normale, lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

Un train de plaisir, à prix très réduits, est parti de Marseille le 9 juillet pour Paris d'où il repartira le 18.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Inillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer	TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)	iditė relative acyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. midi 3 h. 6 h. 9 h. soir soir					
	5 57.8 57.3 56.3 55.7 55.6 6 53.5 54.6 55.3 55.5 56.6 7 58.5 58.4 58.5 58.7 59.5 8 56.4 55.6 60.3 60.3 60.3	26.» 28.5 28.2 28.» 25.5 26.8 27.8 28.5 27.5 25.» 27.» 28.» 29.» 26.8 25.» 27.6 23.» 24 24 23 26.» 27.8 27.6 26.» 25.» 27.* 28.3 29.8 27.5 25.» 26.» 27.4 27.» 24.8 23.5	77 82 76 64 63	S S O modéré S S E léger id. id. E N E fort, S S E léger Calme, S S O léger Calme Calme, S S O léger	Beau Beau, couvert Couvert, tempête, couvert Beau, couvert Beau id.	
=		3 4 5 6 7 3.9 29.4 29.» 27.9 28.» 4.6 23.6 23.9 22.3 21.9		Pluie tombe	oée : 16 ^{mm} 5	